



Les entreprises françaises face au défi du reporting extra-financier

Pratiques de reporting et rapports RSE

8^{ÈME} ÉDITION
SEPTEMBRE 2020

Remerciements



Nous tenons à remercier chaleureusement les entreprises répondantes.

Entreprises répondantes ayant accepté d'être citées :

| | |
|--------------------|------------------|
| Albéa | GRTgaz |
| Bouygues | Highco |
| CGG | Keolis |
| Covea | Korian |
| Dassault aviations | Limagrain |
| Eiffage | Lyreco |
| Elone partners | Malakoff Humanis |
| ESI group | Plastic Omnium |
| FDJ | Quadient |
| Gecina | Socomec |
| Gefco | Total |
| Groupe Aesio | Worldline |

Edito

Cette 8^{ème} édition de l'étude sur les pratiques de reporting extra-financiers et rapports RSE a été menée à l'occasion d'un partenariat entre Tennaxia, Euronext Corporate Services et Bpifrance. La Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) a pour première finalité de permettre aux entreprises de communiquer les informations nécessaires à leurs parties prenantes, au premier rang desquelles les investisseurs.

L'ambition est de donner une bonne compréhension du modèle d'affaires de l'entreprise, comment elle s'inscrit dans son environnement et répond aux grandes tendances qui l'entourent ainsi que sa capacité à créer et préserver la valeur sur le long terme. L'analyse des risques extra-financiers, les politiques mises en œuvre et les indicateurs clés de performance viennent ensuite démontrer la capacité de l'entreprise à avancer dans un contexte évoluant rapidement. La fixation d'objectifs est un élément de lecture clé pour comprendre la capacité de l'entreprise à se projeter en gérant ses risques.

Au-delà de ces informations réglementaires, les relations entre les entreprises et leurs investisseurs concernant les thématiques ESG se développent : via des notations extra-financières d'agences tierces, notamment pour les entreprises cotées ou par des questionnaires en direct des investisseurs pour les entreprises non cotées.

Cette 8^{ème} édition vient interroger les entreprises sur la mise en œuvre de la DPEF - la deuxième pour la majorité des entreprises - ainsi que sur leurs relations avec leurs investisseurs.

En attendant le futur règlement Européen qui viendra modifier la DPEF, les entreprises continuent à travailler sur la majorité des thématiques, embarquant de plus en plus les COMEX et CODIR et l'ensemble des directions.

Que cette étude vous permette de comprendre vos points forts et potentiels axes de progrès et vous aide à préparer le troisième exercice qui est imminent.

Nous remercions l'ensemble des entreprises qui ont accepté de répondre à notre questionnaire ainsi que ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette étude.

Solène Garcin-Charcosset
Directrice de la Business Line RSE

Ghislain Boyer
ESG Advisory Associate

Philippe Kunter
Directeur du Développement durable et de la RSE



Présentation du panel et méthodologie

Cette 8^{ème} étude se base sur les réponses à un questionnaire auto-administré en ligne

74 entreprises répondantes

50 réponses exploitables

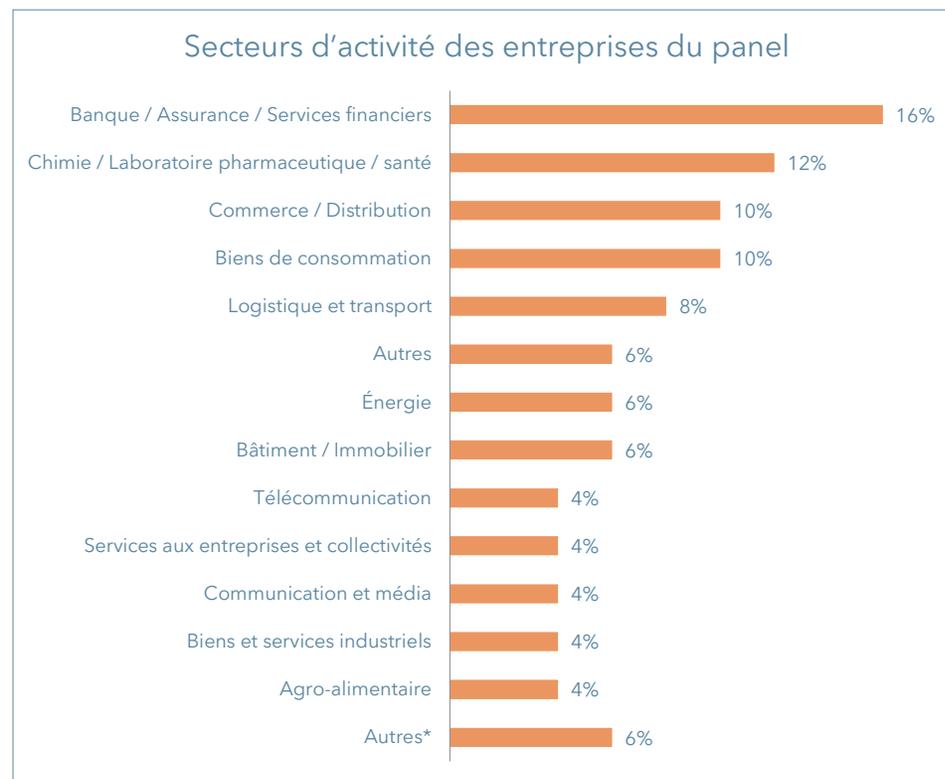
52 % d'entreprises cotées

58 % ont un effectif supérieur à 5000 collaborateurs

66 % ont un chiffre d'affaire supérieur à 1 milliard d'euros

76 % sont soumises à la DPEF

42 % sont soumises au devoir de vigilance



* Autres : automobile, pétrole et gaz, valorisation des déchets

Synthèse de l'étude

Ce deuxième exercice de Déclaration de Performance Extra-Financière a encore été une année d'apprentissage pour une majorité d'entreprises.

De nombreuses évolutions ont été menées au cours de l'année principalement sur les analyses de risques extra-financiers et les KPIs. Cependant de nombreuses entreprises prévoient de poursuivre les évolutions sur le prochaine exercice. Les principaux chantiers en cours sont les KPIs toujours puis les analyses de risques et enfin le reporting.

Les retours des organismes tiers indépendants ainsi que les recommandations de l'AMF sont les principales raisons des évolutions apportées. Un sujet prioritaire soulevé par les organismes tiers indépendants est de fixer des KPIs pertinents, permettant un véritable pilotage des risques et de se fixer des objectifs pour mesurer la performance.

Malgré les difficultés rencontrées, les entreprises jugent toutes que réaliser une Déclaration de Performance Extra-Financière est un exercice très positif, permettant d'une part de mieux faire comprendre en interne les enjeux extra-financiers, de plus impliquer le management et les directions historiquement moins impliquées telles que risque, finance...

L'exercice a également permis également de travailler sur la communication malgré une absence toujours importante de connaissance de l'audience.

Les relations avec les investisseurs sur les sujets ESG sont également en cours de consolidation. Dans de très nombreux cas, les entreprises répondent aux questionnaires sans retour. Ces retours sont cependant importants pour mieux sensibiliser en interne, pour adapter sa stratégie et sa communication.

Sommaire

1. Gouvernance de la DPEF
2. Modèle d'affaires et création de valeur
3. Analyse des risques extra-financiers
4. Politiques
5. KPIs, indicateurs et reporting
6. Rapports et communication externe
7. Relations avec les investisseurs
8. Conclusions

1. GOUVERNANCE

Gouvernance de la DPEF

La taille des équipes RSE est restreinte : pour **42 %** des entreprises, l'équipe se compose de 1 à 3 personnes, pour 20 % elle se compose de 4 à 5 personnes.

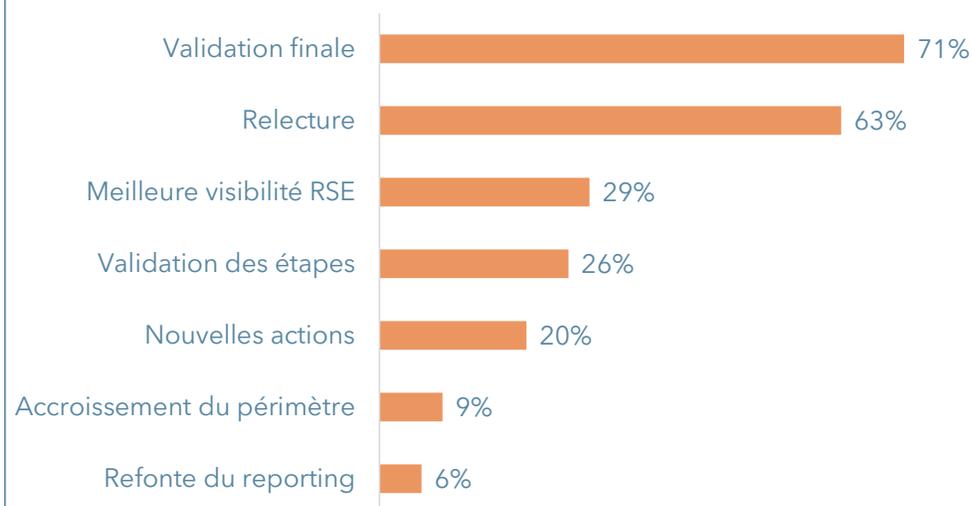
Dans **42 %** des entreprises, les Directeurs.rices ou Responsables RSE sont présent.e.s dans les comités stratégiques.

Dans **52 %** des entreprises, un comité de pilotage a été en charge de la DPEF.

42 % des comités de direction et 38 % des comités exécutifs ont été impliqués.

Autour de l'équipe RSE, différentes fonctions ont été embarquées dans les comité de pilotage : communication, risques, juridique, RH, QHSE...

Implication des Comités exécutifs et/ou de direction dans la mise en œuvre de la DPEF



Les équipes en charge de la RSE en général et de la DPEF en particulier ont peu évolué depuis l'an passé. Ainsi, les comités exécutifs et les comités de direction sont impliqués en phase finale de la DPEF, sans en impulser de dynamique à la démarche de la DPEF.

32 % des entreprises ont modifié la gouvernance de la RSE à l'occasion de la DPEF :

« La DPEF a été à l'origine de la création d'une gouvernance RSE. »

« Nous avons créé une task force en charge de la RSE. »

« Nous avons restructuré notre gouvernance RSE en impliquant les directions business et en insérant dans le tableau de bord mensuel du COMEX des indicateurs RSE. »

« La RSE a été intégrée dans le processus de gestion des risques Groupe. »

« Le comité Ethique et Qualité du conseil d'administration a intégré la RSE et est devenu le comité Ethique, Qualité et RSE. »

« L'équipe en charge de la RSE a complètement changé : nous avons totalement refondu la DPEF en 2020 selon le format attendu. »



Les équipes en charge de la RSE en général et de la DPEF en particulier ont peu évolué depuis l'an passé. Ainsi, les comités exécutifs et les comités de direction sont impliqués en phase finale de la DPEF, sans en impulser la dynamique.

2. MODÈLE D'AFFAIRES ET CRÉATION DE VALEUR

Raison d'être et modèle d'affaires

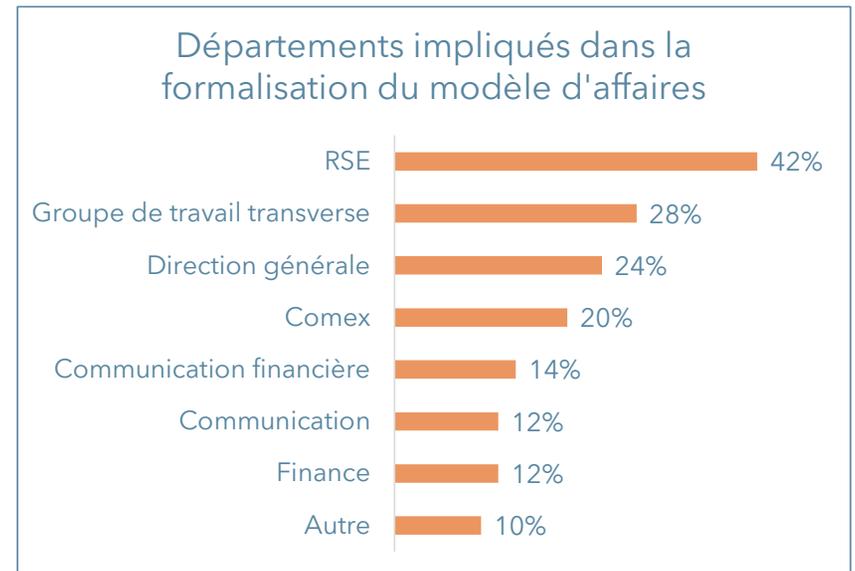
32 % des entreprises ont défini leur raison d'être. On observe une plus forte proportion d'entreprises ayant fait l'exercice lorsque le.a directeur.ice RSE est présent.e dans les comités stratégiques de l'entreprise (47 % vs. 29 %).

38 % des entreprises ont modifié leur modèle d'affaires sur cet exercice. Parmi elles, 82 % poursuivront les modifications sur l'exercice 2020. Sur celles n'ayant pas fait évoluer leur modèle d'affaires en 2019, seules 13 % envisagent de le faire pour la prochaine DPEF.

Les évolutions du modèle d'affaires font principalement suite

- à la définition de la raison d'être,
- à l'intégration des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies,
- à la modification du périmètre de l'entreprise,
- aux retours de l'OTI.

Les Directions générales et/ou les Comex ont été impliqués pour la formalisation du modèle d'affaires dans **40 %** des entreprises, les départements RSE dans 42 %.

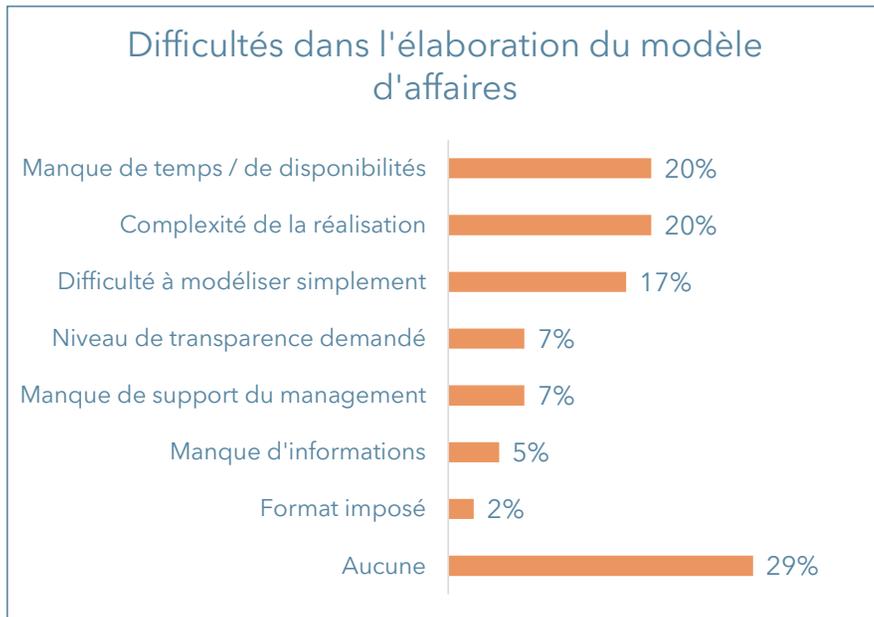


Alors qu'il paraîtrait probable que le modèle d'affaires soit préexistant à la DPEF, les entreprises travaillent encore sur sa formalisation et principalement sur la manière de l'explicitier simplement pour les parties prenantes. Les chantiers menés sur la raison d'être viennent également bousculer le modèle d'affaires.

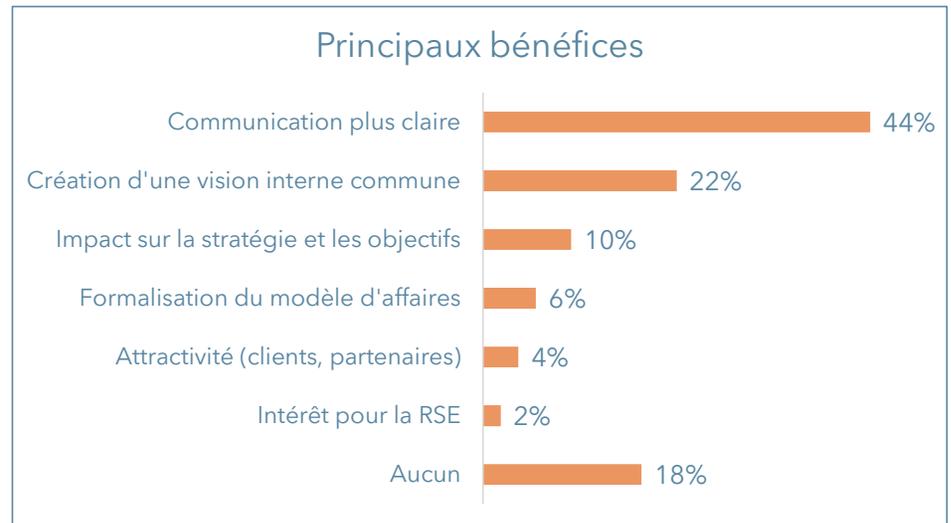
Raison d'être et modèle d'affaires

Freins et bénéfices

71 % des entreprises ont rencontré des difficultés à élaborer le modèle d'affaires, notamment du fait de la complexité de modéliser de manière simple et pédagogique un groupe multi-activités. Le manque de disponibilité des diverses directions à impliquer a également été source de difficultés.



82 % des entreprises ont identifiés des bénéfices à la publication de leur modèle d'affaires principalement une meilleure compréhension par leurs parties prenantes de leur activité. Cet exercice a également permis à certaines entreprises de prendre le temps de réfléchir au modèle d'affaires et de créer ainsi une vision commune dans l'entreprise, de revoir certains aspects de la stratégie d'entreprise, de revoir la place de la RSE ou encore de faire évoluer les objectifs.



3. ANALYSE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Analyse des risques extra-financiers

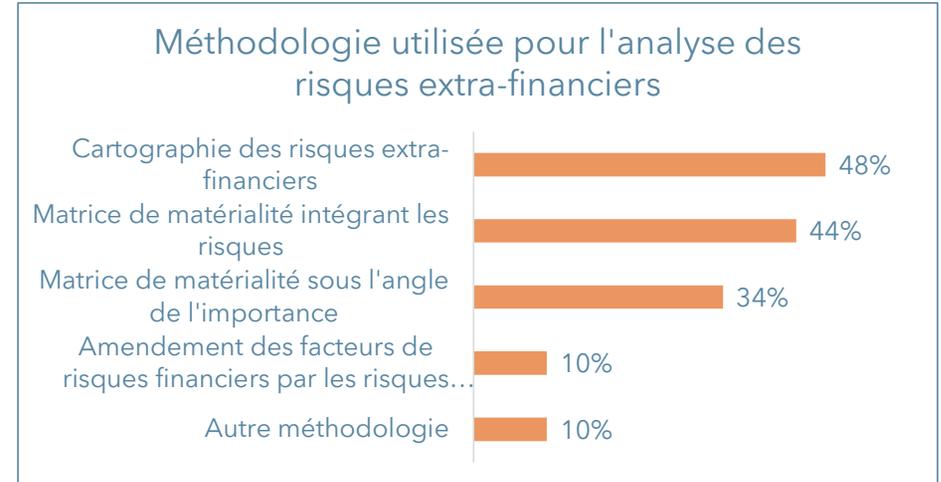
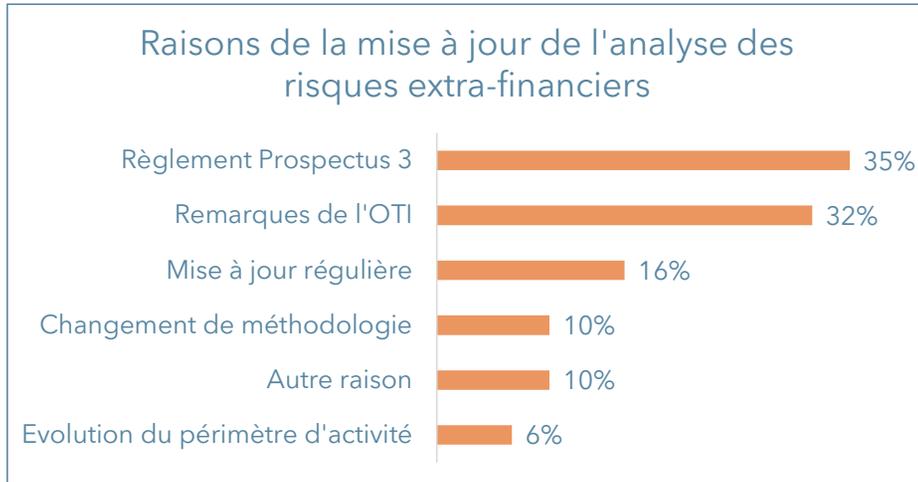
Mise à jour de l'analyse des risques extra-financiers

60 % des entreprises ont mis à jour leur analyse des risques extra-financiers. Parmi les 40 % restant, 1 entreprise sur 5 prévoit de la mettre à jour pour le prochain exercice.

La mise en application du Règlement Prospectus 3 a été le déclencheur de la mise à jour pour 35 % des entreprises. Pour 32 %, la mise à jour a été réalisée suite aux remarques de l'organisme tiers indépendant.

1 entreprise sur 2 a réalisé une cartographie spécifique des risques (fréquence, gravité). L'outil matrice de matérialité a également été utilisée soit en intégrant les risques, soit sous l'angle de l'importance des enjeux.

50 % des entreprises ont associé 2 méthodes.

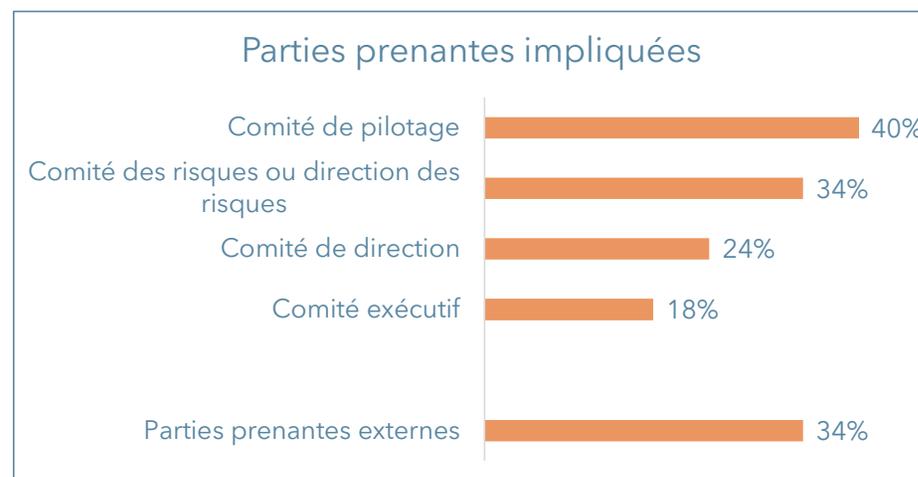
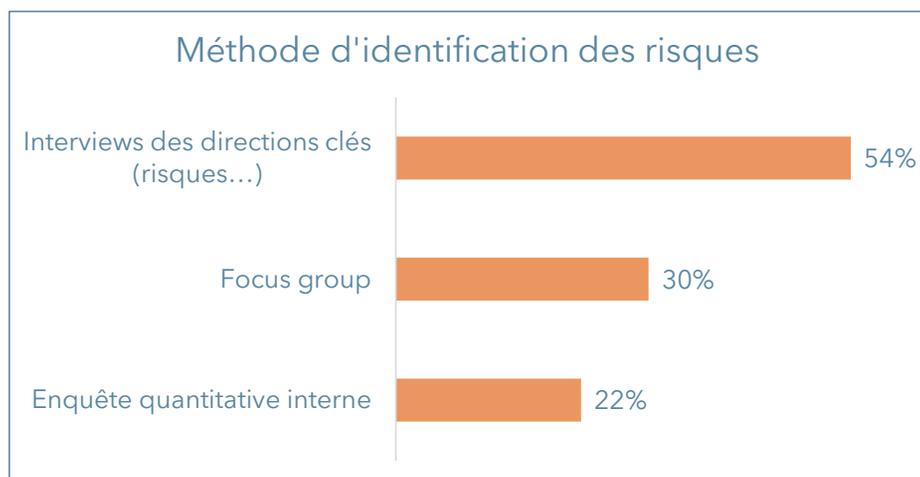


Analyse des risques extra-financiers

Méthodes d'identification des risques extra-financiers

54 % des entreprises ont interrogé les directions clés pour identifier leur risque, un tiers ont réalisé des focus group et une entreprise sur cinq a choisi de réaliser des enquêtes internes.

Si le comité de pilotage de la RSE est majoritairement impliqué dans l'analyse des risques, les comités et directions de risques ont été impliqués dans 34 % des entreprises. **34 %** des entreprises ont interrogées les parties prenantes externes, répondant ainsi aux lignes directrices de la Commission européenne qui suggèrent de prendre en compte les « intérêts et attentes des parties prenantes concernées » lors de l'évaluation du caractère significatif d'un risque ou d'une information.



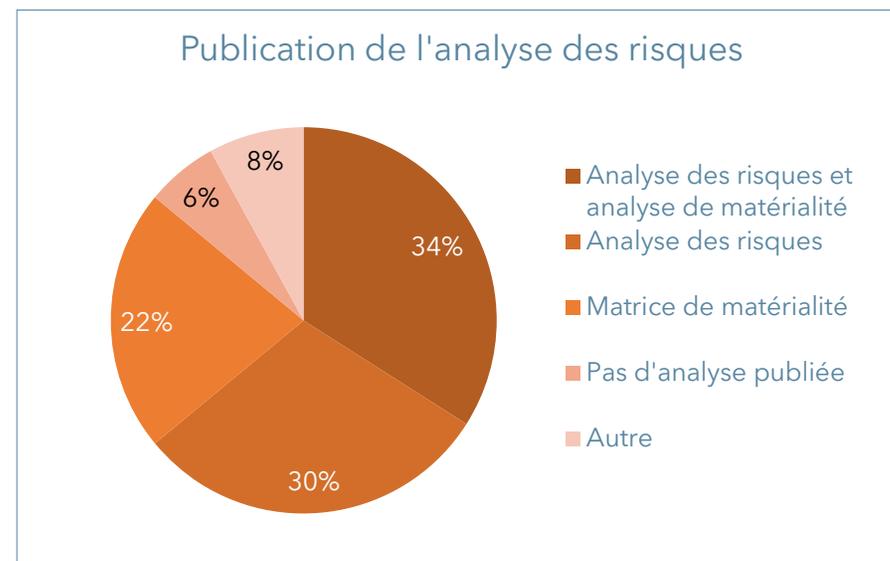
Analyse des risques extra-financiers

Publication des risques et des opportunités extra-financiers

34 % des entreprises ont publié à la fois leur analyse de risques et leur matrice de matérialité. 6 % n'ont publié aucune analyse, choisissant de lister les risques extra-financiers.

3/4 des entreprises ont publié leurs risques bruts. 7 des 11 entreprises (63 %) des entreprises ayant modifié leur analyse de risque suite à la publication du Règlement Prospectus 3 ont publié leurs risques nets, ainsi que demandé par le Règlement.

50 % des entreprises ont identifié les opportunités (68 % l'an passé), parmi celles-ci 70 % ont choisi de les publier (50 % l'an passé).



Concilier l'approche matérialité financière avec risque nets demandée par le règlement prospectus 3 et l'approche double matérialité avec risques bruts demandée par la DPEF a généré une certaine confusion pour les entreprises cotées. La volonté de ne pas prendre en compte que les risques a également pu apporter de la complexité pour définir la démarche : analyse de matérialité et/ou des risques

Analyse des risques extra-financiers

Risques extra-financiers identifiés

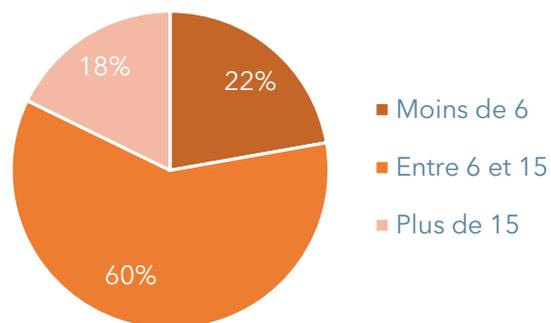
60 % des entreprises ont identifié entre 6 et 15 risques extra-financiers, nombre stable par rapport à l'an passé et cohérent avec les recommandations de l'AMF (enjeu 2) de privilégier la concision en limitant la publication aux seuls sujets matériels.

Les principaux risques restent similaires à l'an passé, avec le changement climatique en tête. La gestion des déchets a remplacé le risque de pollution dans le top 10.

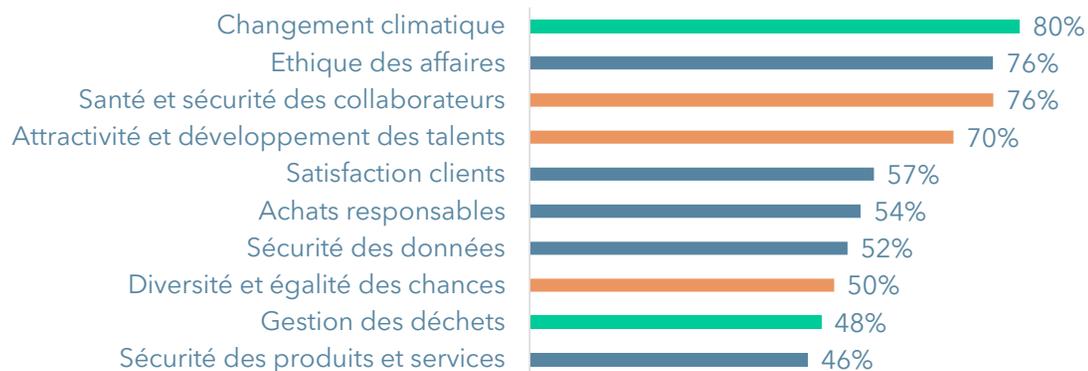
Enjeu n°2

Afin de répondre pleinement à l'esprit de la déclaration de performance extra-financière, **il est important de privilégier la concision de la déclaration de performance extra-financière en le limitant aux seuls sujets que la société estime matériels.**

Nombre de risques identifiés



Principaux risques identifiés



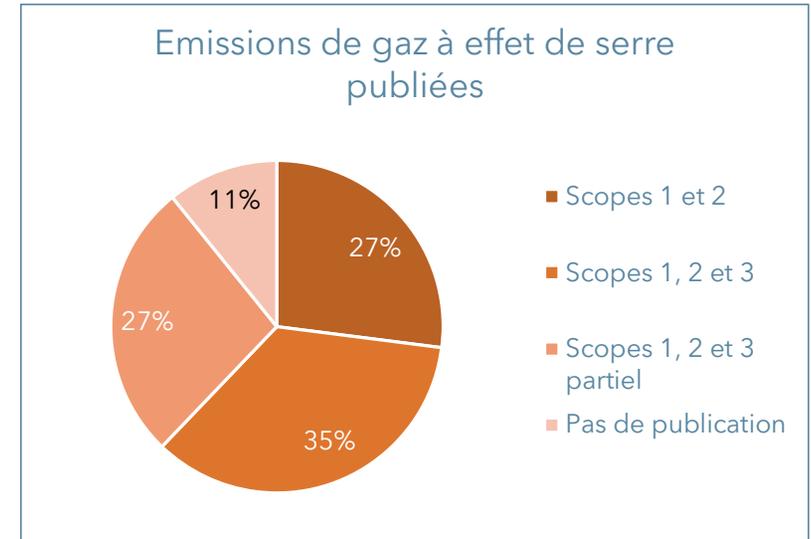
Analyse des risques extra-financiers

Risques extra-financiers identifiés : focus thématique

Si **80 %** des entreprises ont identifiés le changement climatique comme l'un de leurs principaux risques, **51 %** d'entre elles se sont fixées des objectifs de réduction (dont un tiers via la méthodologie SBT) et **20 %** d'entre elles y travaillent.

23 % déclarent disposer d'un programme de compensation carbone (14 % pour la DPEF précédente).

Concernant le risque de pandémie, **8 %** des entreprises l'ont déjà intégré en 2019, **62 %** le feront en 2020, 17 % n'ont pas encore pris leur décision. Le sujet ne sera pas nécessairement traité comme un risque dédié, il est parfois traité sous l'angle santé / sécurité des salariés, en macro-risque ou sous un autre aspect résilience / gestion de crise.



65 % des entreprises ont encapsulé les risques liés au devoir de vigilance ou à Sapin 2 dans leur DPEF. En revanche, la question de l'évasion fiscale n'a été traitée que superficiellement par les entreprises cette année, voire non traitée.

Analyse des risques extra-financiers



Freins et bénéfices

36 % des entreprises ont identifié des bénéfices à réaliser une analyse des risques extra-financiers, **40 %** ont rencontré des freins :

« Cela a permis de voir clairement la vision des parties prenantes interrogées et la corrélation entre la vision interne et externe : ainsi nous avons une vision factuelle de la matérialité de chaque enjeu. »

« L'exercice a permis de mieux faire émerger des risques et mettre en place les politiques pour les prévenir. Cela a également fait émerger des opportunités business. »

« Cette analyse a confirmé la pertinence de la politique RSE en place et a engendré une meilleure intégration à la cartographie des risques Groupe (financiers et "non" financiers). »

« Nous avons établi une politique développement durable / RSE par métier, avec des engagements et des KPIs. »

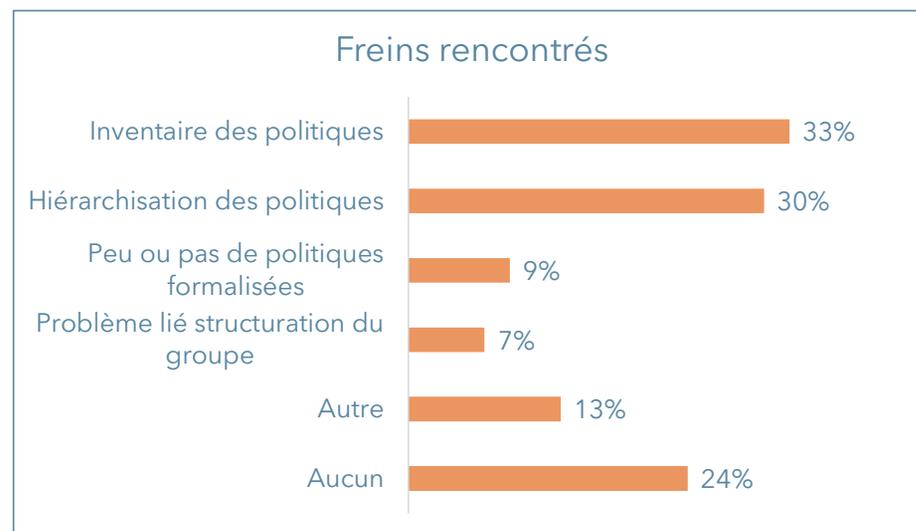
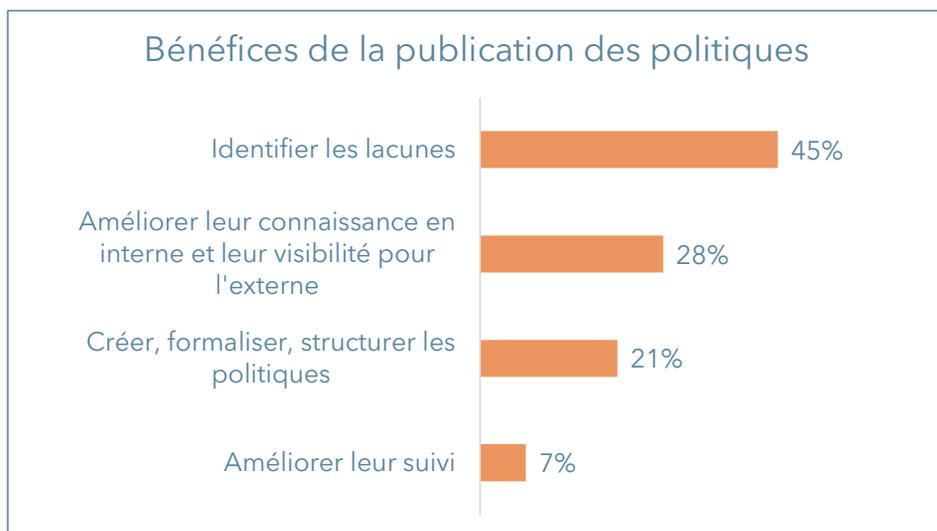
« Un dialogue sur les risques RSE a été instauré en interne : cela a permis une prise en compte des risques RSE par les comités de direction des entités et de la nécessité de leur pilotage. »

- La notion de risques n'a pas toujours été acceptée ou comprise (risques bruts, nets) et les définitions des risques n'étaient pas toujours comprises de manière homogène avec parfois une difficulté à fixer la bonne granularité des risques entre risques macro et risques opérationnels
- La disponibilité voire la motivation des parties prenantes internes et externes à se prêter à l'exercice ont pu être un élément limitant du projet, dans un délai imparti généralement très court
- La variété des interlocuteurs a également pu complexifier le processus

4. POLITIQUES

Politiques pour prévenir, réduire et éviter les risques

54 % des entreprises ont fait évoluer certaines de leurs politiques en 2019 ou en ont formalisé certaines. La publication des politiques mises en œuvre pour gérer les risques a été bénéfique pour **73 %** des entreprises. **76 %** ont eu des difficultés à mener l'exercice.



L'exercice de publier les politiques pour gérer les risques a notamment permis aux entreprises de faire un inventaire de l'existant, de réaliser un gap analysis avec les attendus, de mieux formaliser et d'améliorer la visibilité des sujets en interne.

5. KPIS, INDICATEURS ET REPORTING

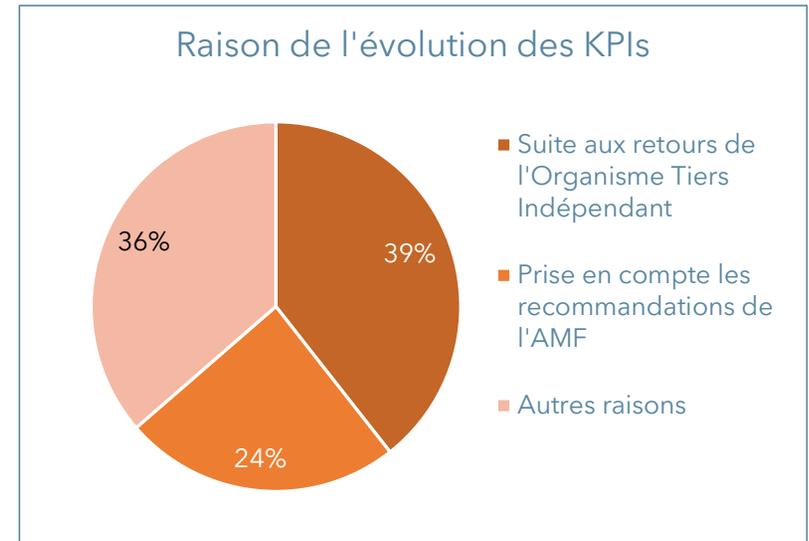
Evolution des KPIs

61 % des entreprises ont fait évoluer leur KPIs sur l'exercice 2019. 70 % de ces entreprises déclarent vouloir continuer à les faire évoluer sur le prochain exercice. 60 % des entreprises n'ayant pas fait évoluer leur KPIs cette année, le feront pour le prochain exercice.

Au total **65 %** déclarent vouloir faire évoluer leur KPIs en 2020. Il s'agit du principal sujet d'évolution prévu pour la DPEF 2020.

Enjeu n°10

Il est important que le nombre d'indicateurs clés de performance publiés reste limité pour répondre à l'enjeu de concision de la DPEF. Il importe également de justifier le choix des indicateurs clés de performance au regard des politiques appliquées et d'assurer leur suivi dans le temps notamment au regard des objectifs établis.



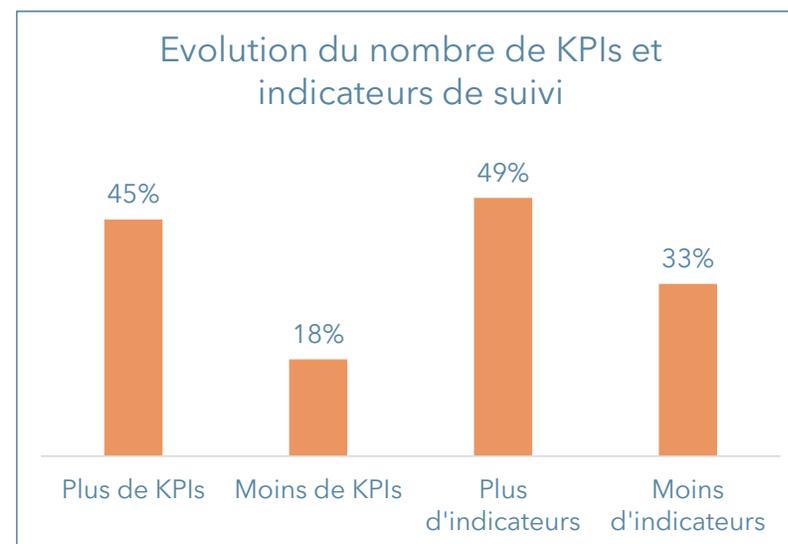
Les retours de l'organisme tiers indépendant et les recommandations de l'AMF ont été déterminants dans le choix de revoir les KPIs pour les trois quarts des entreprises.

Evolution du nombre de KPIs

75 % des entreprises ont sélectionné entre 1 et 3 KPIs par enjeu et 25% entre 4 à 5 KPIs par enjeu.

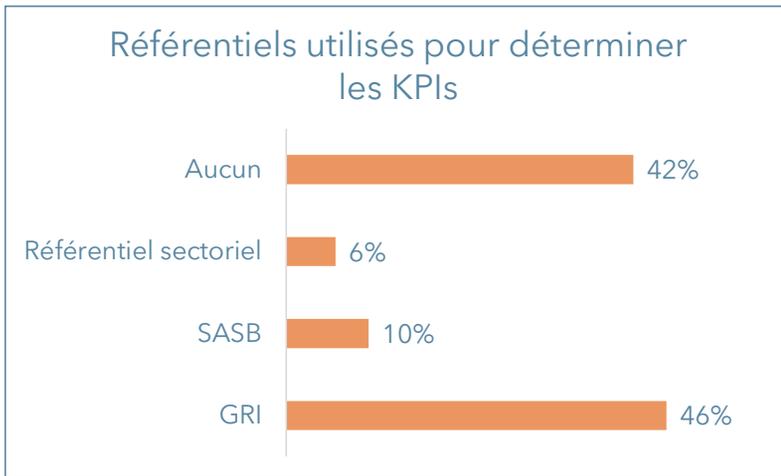
La majorité des entreprises déclarent avoir revu à la hausse le nombre de KPIs (45%) et de leurs indicateurs de suivi (49%).

Quelle que soit l'évolution, le travail de révision du nombre d'indicateurs a été réalisé afin de mieux répondre à l'exigence de la DPEF d'avoir des KPIs permettant de piloter les risques.



Dans 66 % des entreprises les KPIs sont remontés périodiquement au comité de direction ou au comité exécutif. La fréquence varie selon le type d'indicateurs entre une et quatre fois par an. Plus rarement la remontée est mensuelle.

Référentiels et fixation d'objectifs



58 % des entreprises ont utilisé un référentiel externe afin de déterminer les KPIs : le GRI reste le plus utilisé des référentiels suivi par SASB.

50 % des entreprises ayant fait appel à un référentiel externe en ont utilisé deux.

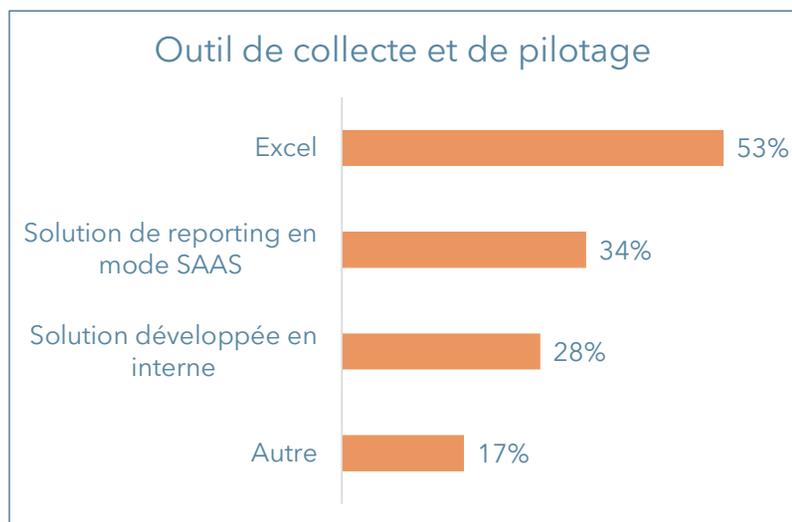
Enjeu n°9

La détermination d'objectifs est importante pour illustrer les politiques mises en place. Il est également important d'avoir une description de la manière dont la société prévoit de réaliser ses objectifs et de mettre en œuvre ses plans d'action.



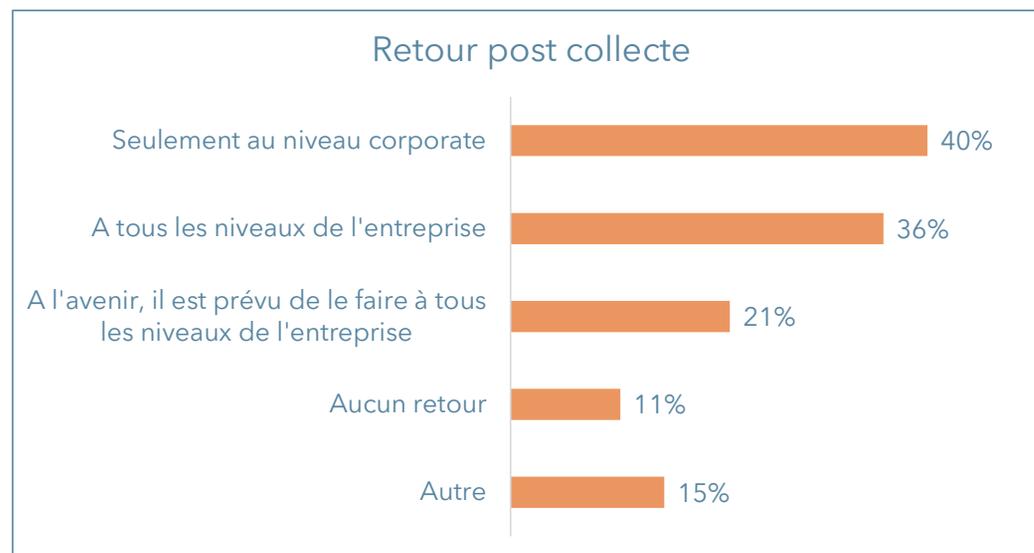
66 % des entreprises ont assorti leur KPIs d'objectifs qualitatifs ou quantitatifs et 86% d'entre elles les publient. Ces objectifs concernent principalement les risques liés au changement climatique et les risques sociaux.

Collecte des données



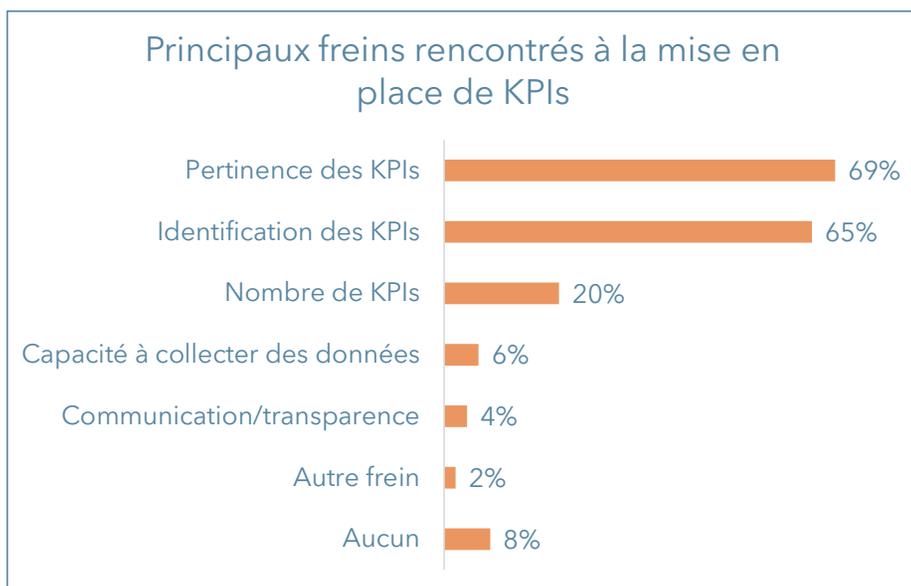
Désormais, le partage de la performance extra-financière post-collecte se fait dans quasiment toutes les entreprises. Une majorité (40%) reste sur un niveau corporate uniquement mais de plus en plus d'entreprise prévoient de le faire à tous les niveaux de l'entreprise.

28 % des entreprises utilisent plusieurs systèmes pour collecter leurs données extra-financières. La majorité continue à utiliser les tableurs excel malgré la difficulté à fiabiliser les données, ainsi que demandé par les organismes tiers indépendants pour s'assurer de la sincérité de la donnée.



Freins et bénéfices

82 % des entreprises ont rencontré des difficultés à mettre en place de leurs KPIs, principalement pour identifier les bons KPIs et de s'assurer de leur pertinence (trouver le bon indicateur de référence par exemple).



76 % des entreprises ont déjà identifiés des bénéfices à la mise en place de KPIs

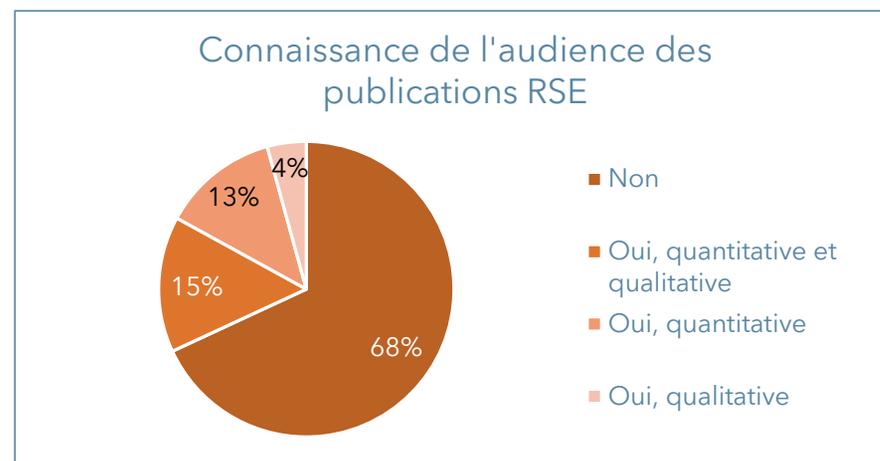
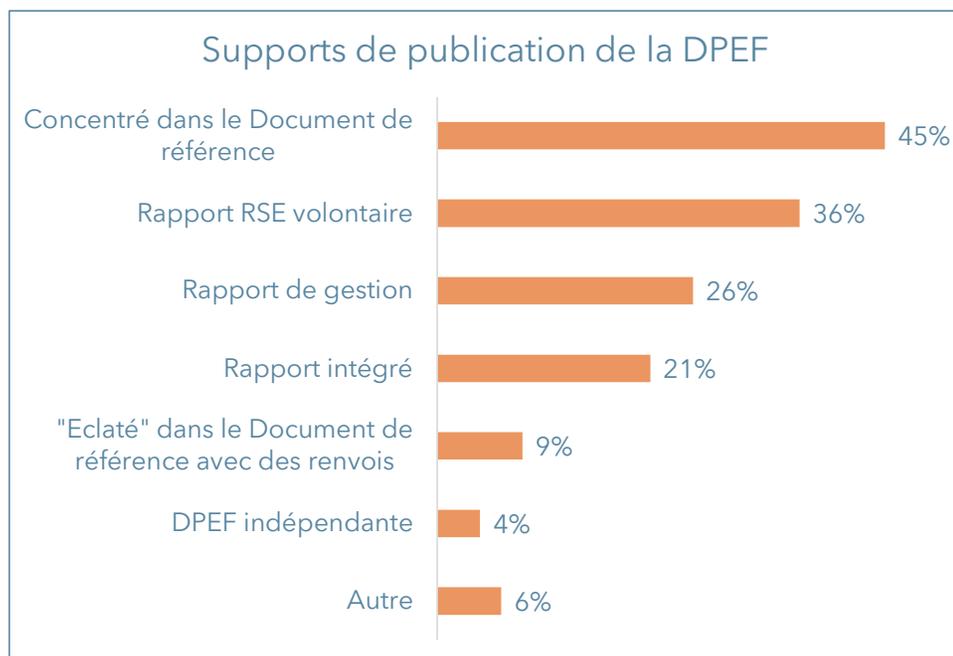
- Meilleur pilotage de la performance voire de certaines activités et amélioration continue rendue possible
- Meilleur ancrage de la RSE dans l'entreprise : création d'un langage commun
- Amélioration de la priorisation des enjeux et des actions
- Plus forte appropriation du sujet par les instances de gouvernance
- Crédibilité renforcée notamment dans la communication externe

6. RAPPORTS ET COMMUNICATION EXTERNE

Communication de la DPEF

Si **64 %** des entreprises n'ont utilisé qu'un seul support de communication pour leur DPEF, 28 % ont choisi de la publier dans deux supports et 9 % dans plus de 2 supports. La majorité ont privilégié une communication en un chapitre unique dans les documents de référence (ou Document Universel d'Enregistrement) et une publication dans des rapports volontaires.

2/3 des entreprises ne connaissent pas l'audience de leur publication RSE et parmi celles la connaissant, seules **1/3** la juge satisfaisante. 68 % des entreprises ont utilisé au moins un réseau social externe (majoritairement LinkedIn 40 % suivi de twitter 20%), et 9 % des entreprises ont également diffusé la DPEF sur un réseau social interne.



1 entreprise sur 5 réalise un rapport intégré souvent en complément d'un autre support (document universel d'enregistrement ou rapport volontaire)

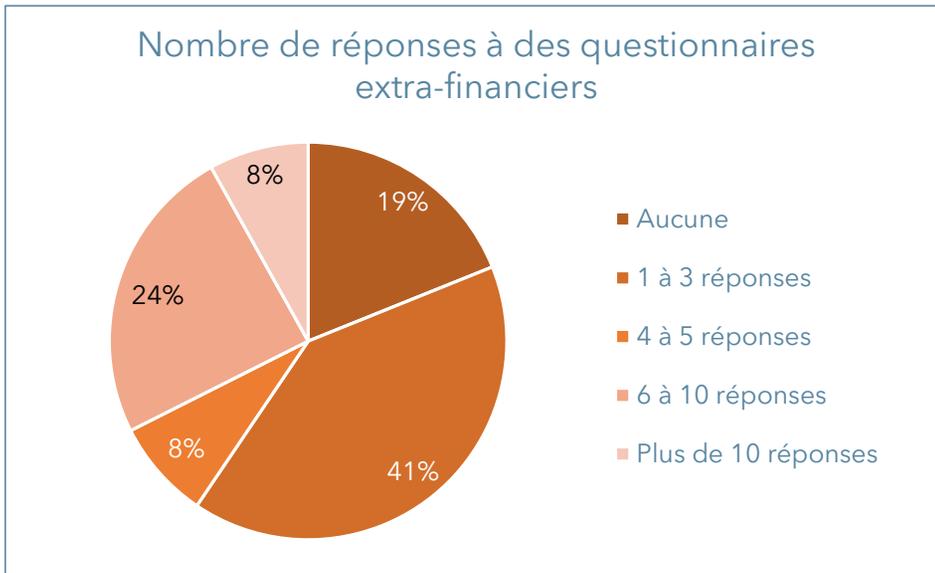
7. RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Relations avec les investisseurs

Questionnaires extra-financiers

81 % des entreprises interrogées déclarent répondre à au moins un questionnaire extra-financier. Parmi celles-ci, **97 %** le font à la demande de leurs investisseurs pour au moins un questionnaire.

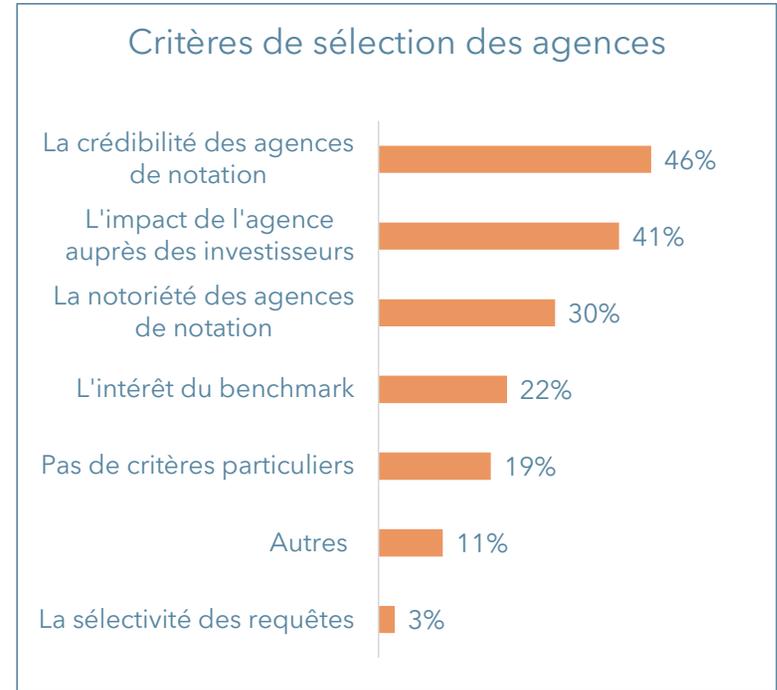
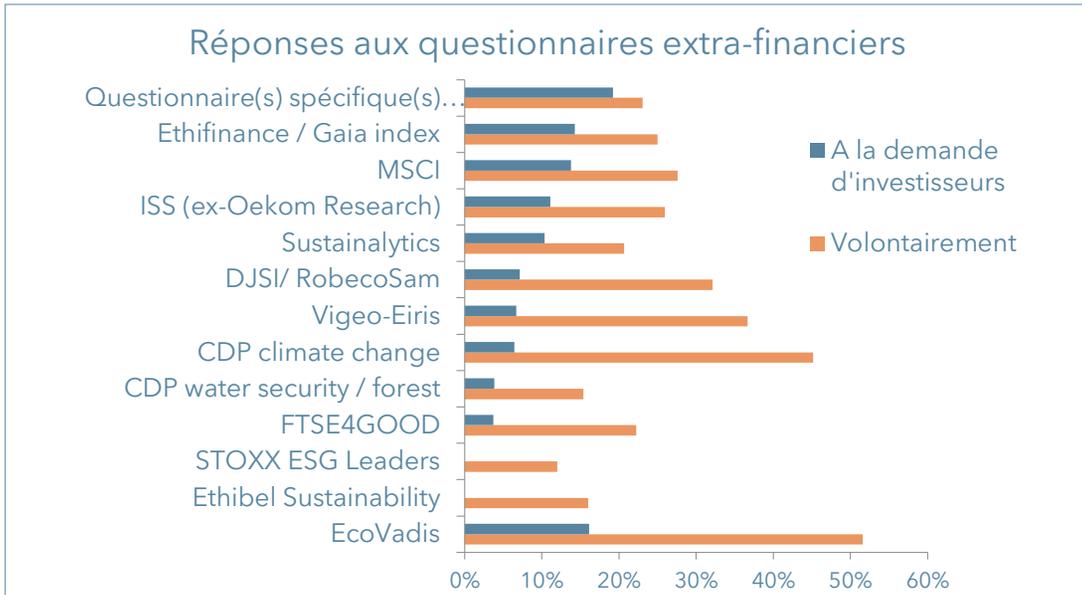
48 % des entreprises répondent aux questionnaires sans autre type de relation avec leurs investisseurs. Les investisseurs sont actuellement en train de monter en compétences pour mieux intégrer les thématiques ESG dans les discussions.



Relations avec les investisseurs

Questionnaires extra-financiers et agences de notation

Les entreprises répondent à de nombreux questionnaires sur une base volontaire, démontrant l'intérêt de ces notations pour les émetteurs. EcoVadis et le questionnaire CDP climate change sont également des questionnaires très prisés par les entreprises pour démontrer de manière volontaire à leurs parties prenantes leur maturité sur les sujets RSE en général et climat en particulier.

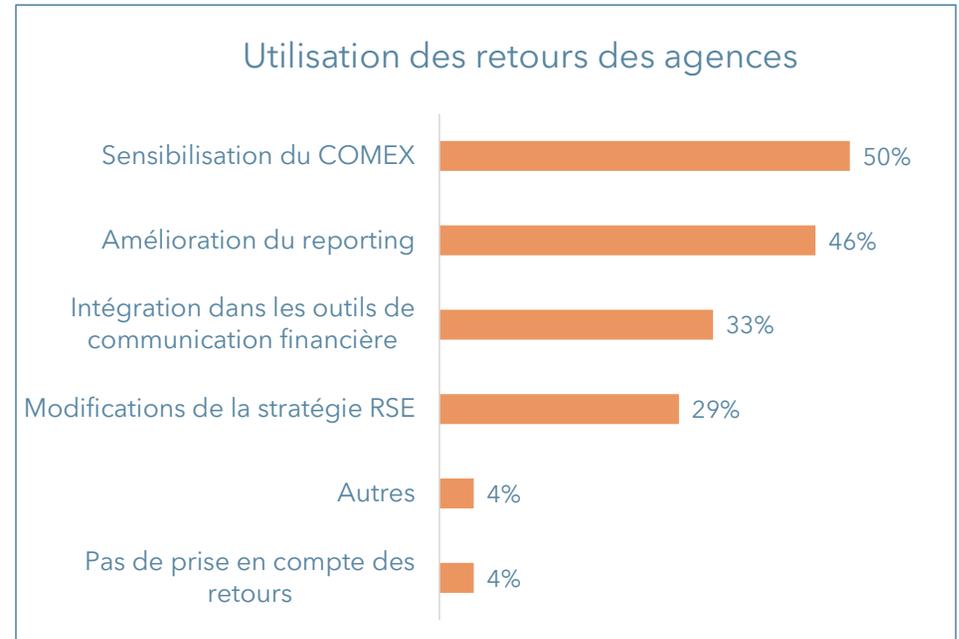
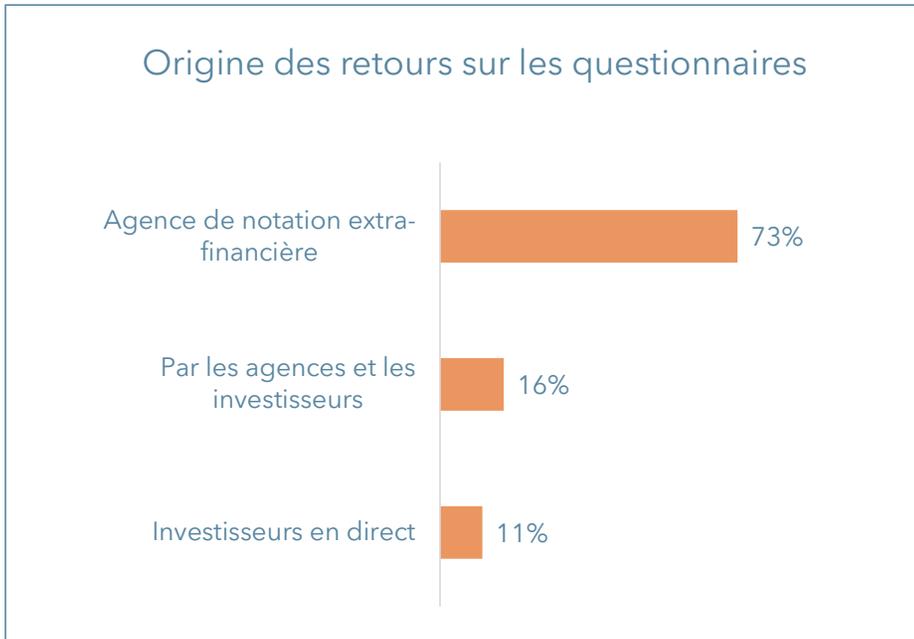


 70 % des entreprises communiquent sur leurs résultats dans leurs supports de communication.

Relations avec les investisseurs

Retours sur les questionnaires extra-financiers

51 % des entreprises déclarent avoir un retour sur leur réponse aux questionnaires. Ces retours sont principalement utilisés pour mieux sensibiliser le COMEX et obtenir un soutien plus important de sa part (moyens, suivi de la stratégie et des KPIs en Comex...), pour améliorer la stratégie RSE dont les KPIs. Pour **33%** des entreprises ces retours permettent une meilleure intégration de la RSE dans les outils de communication financière.



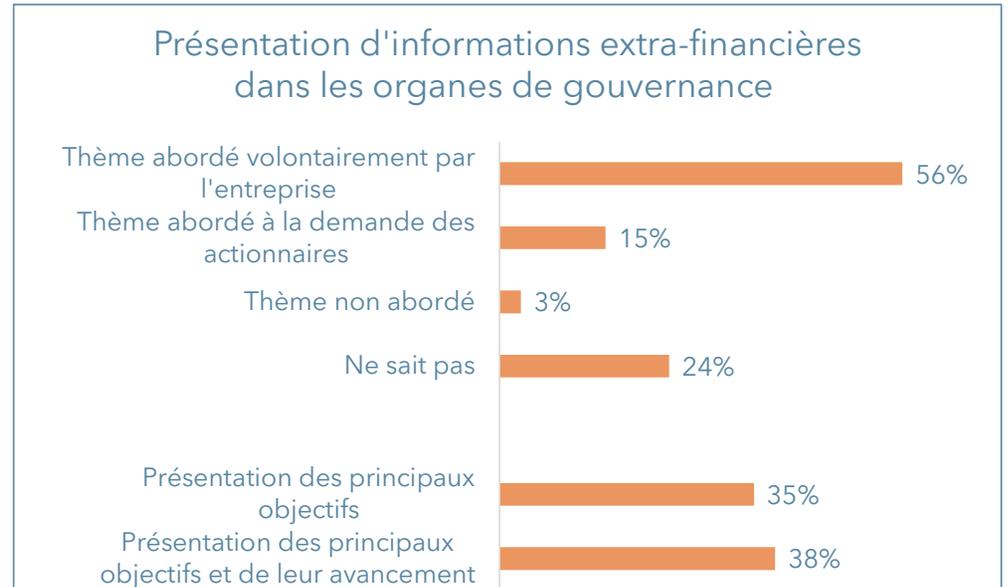
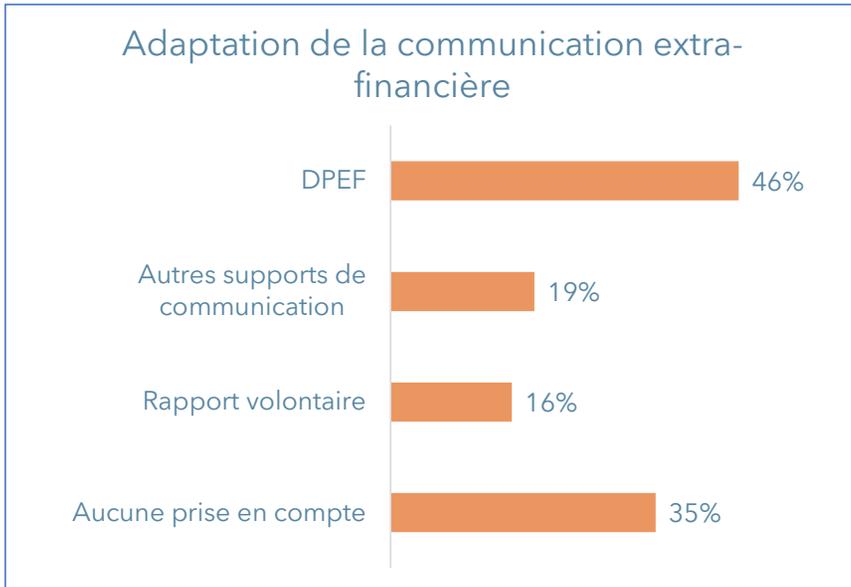
Relations avec les investisseurs

Communication extra-financière

2/3 des entreprises prennent en compte les questionnaires et retours des agences et investisseurs pour adapter leur communication extra-financière, en priorité la DPEF.

54 % des entreprises ont des difficultés à concilier l'approche synthétique demandée par la DPEF et soutenue dans les recommandations de l'AMF et l'approche exhaustive, demandée par les questionnaires extra-financiers.

Les sujets ESG sont abordés pour **56 %** des entreprises volontairement par les entreprises dans les organes de gouvernance.

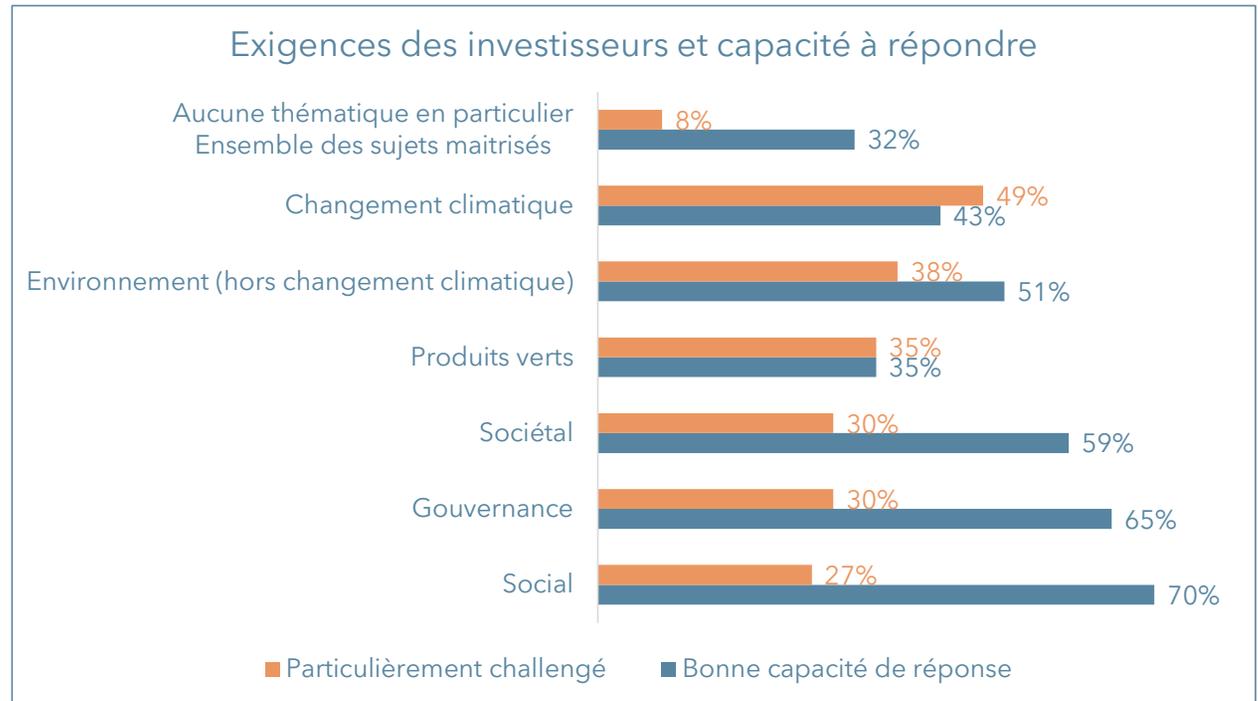


Thématiques ESG

Les sujets sur lesquels les investisseurs challengent particulièrement les entreprises sont les sujets environnementaux et les produits verts, qui sont les sujets sur lesquels les entreprises sont le moins à l'aise pour répondre et sur lesquels la maturité des investisseurs est également moindre.

Les sujets sociaux et de gouvernance sont dits maîtrisés par **2/3** des entreprises, invitant moins aux échanges avec les investisseurs.

De plus ces sujets sont plus anciens avec des indicateurs connus et reconnus et des benchmarks sectoriels permettant de comprendre rapidement la performance de l'entreprises.



8. CONCLUSIONS

Retours des Organismes Tiers Indépendants

Les axes d'amélioration préconisés par les Organismes Tiers Indépendants ont principalement porté sur les KPIs et le reporting. Les risques ont également pu être l'objet de remarques. Les modèles d'affaires et les politiques ont reçu des appréciations globalement positives.

Axes d'amélioration pour le **modèle d'affaire**

- Compléter le schéma par des textes explicatifs
- Améliorer la mesure de la création de valeur

Axes d'amélioration pour les **risques**

- Améliorer la robustesse de l'analyse des risques
- Mieux hiérarchiser les risques pour se concentrer sur les plus significatifs
- Mieux définir les risques et leurs impacts

Axes d'amélioration pour les **politiques**

- S'assurer de bien couvrir les risques par des politiques
- Mieux formaliser les politiques

Axes d'amélioration pour les **KPIs et le reporting**

- Bien couvrir l'ensemble des risques par des KPIs, sans démultiplier les indicateurs sur des sujets non matériels
- Définir des KPIs de résultat plutôt que de moyen permettant de démontrer la performance et bien différencier KPIs et indicateurs
- Améliorer la robustesse du protocole de reporting (processus et définitions des indicateurs et KPIs) et de la collecte de données (taux de couverture)
- Publier l'évolution sur plusieurs années
- Fixer des objectifs



Le travail effectué par les Organismes Tiers Indépendants a globalement été jugé positivement par les entreprises : cela leur permet de prendre du recul, de se comparer à d'autres entreprises, d'appuyer en interne la nécessité de publier certaines informations, de challenger les enjeux et leur gestion.

Les axes d'amélioration retenus pour les publications RSE 2020

Pour leurs prochaines publications RSE, les entreprises vont en priorité travailler sur :



Le contenu

- « tendre vers un rapport intégré »
- « mettre à jour notre matrice de risques »
- « revoir l'articulation risques-politiques-KPIs »
- « analyser plus précisément les objectifs »

La communication

- « être plus présent sur les réseaux sociaux »
- « avoir des publications moins bavardes »
- « intégrer de la data visualisation »
- « apporter plus de pédagogie »
- « développer des communications ciblées auprès des parties prenantes clés en fonction de leurs attentes »

Le reporting et le pilotage

- « automatiser la collecte »
- « améliorer la fiabilité de l'information »
- « mieux exploiter les données collectées en dehors de la DPEF »

Bénéfices engendrés par la mise en œuvre de la DPEF



La mise en œuvre de la DPEF a eu des conséquences en interne pour **76 %** des entreprises. Toutes les évolutions citées sont positives.

57 % des entreprises estiment que la mise en œuvre de la DPEF les a aidées à concilier stratégie financière et extra-financière

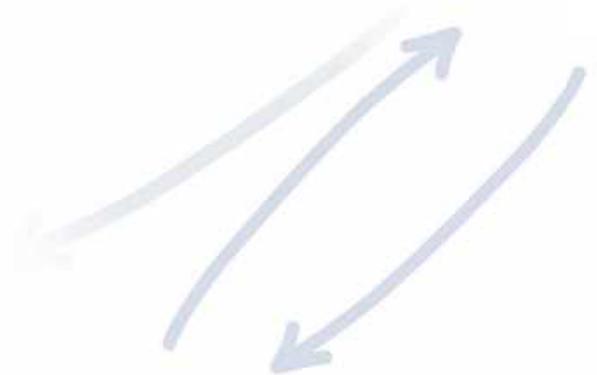
- « meilleure appropriation de la RSE »
- « levier de transformation »
- « outil pour créer de la cohérence dans un groupe récent »
- « sensibilisation »
- « utilisation pour la marque employeur »
- « plus grande prise en compte des enjeux »
- « fierté et sentiment d'appartenance »
- « plus de transversalité dans l'entreprise »
- « crédibilité et visibilité »
- « le reporting extra-financier à pied d'égalité avec le reporting financier »
- « amélioration des politiques »

9. A PROPOS

Notre récent partenariat : une offre complète de reporting RSE



1. Définissez et **faites vivre** votre **stratégie RSE (yc bas carbone)**
2. **Respectez** vos obligations réglementaires
3. Dialoguez avec vos **parties prenantes**
4. Cernez les exigences et mieux dialoguer avec les **investisseurs**



Nos partenaires



Avec 2.500 clients sur 15 pays, Euronext Corporate Services aide les entreprises à tirer le meilleur parti des marchés financiers dans les domaines des relations investisseurs/ESG (Advisory and IR Solutions, IR.Manager, Shareholder Analysis), communication (Company Webcast), gouvernance (iBabs) et conformité (InsiderLog).



Bpifrance accompagne les entreprises pour voir plus grand et plus loin. De l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise.



Depuis sa création en 2001, Tennaxia est spécialisée dans le domaine de la performance durable des organisations. Éditeur de logiciels et cabinet de conseil, la société aide les entreprises à piloter leur performance environnementale et sociale, à respecter leurs obligations réglementaires, à gérer leurs risques opérationnels en maîtrisant leurs coûts. Elle intervient dans les domaines suivants : stratégie RSE et reporting extra-financier (reporting RSE), management de la conformité (réglementation HSE, autres réglementations, ISO, référentiels internes, qualité...) et gestion des déchets. Plus de 350 sociétés (10 000 sites) dans 70 pays font confiance à Tennaxia. En 2019, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de près de 7 millions d'euros. Elle compte 60 collaborateurs, répartis entre le siège social à Laval et ses deux agences à Lyon et Paris.

8^{ÈME} ÉDITION
SEPTEMBRE 2020